



M. David AMIEL,
Ministre délégué chargé de la Fonction
publique et de la Réforme de l'État auprès de
la ministre de l'Action et des Comptes
publics.
Ministère de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy, 75012 Paris.

Monsieur le Ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État auprès de la ministre de l'Action et des Comptes publics.,

Notre territoire a connu ces derniers jours des conditions climatiques exceptionnelles d'une rare intensité qui ont touché de nombreux habitant.es des collectivités concernées.

Nombreux sont les agent.es publics territoriaux qui ont été bloqués des heures dans leur voiture pour rentrer chez eux et d'autres ont fait le trajet à pied faute de transport en commun disponible, d'autres encore ont dû dormir chez des inconnus ou trouver un logement dans l'urgence.

Des agent.es ont également assuré.es des doubles services dans les structures à population captive : EHPAD, aide à domicile...

Nos collègues des SDIS ont également été fortement mobilisés.

Aussi Monsieur le Ministre, vous qui avez formulé le vœu d'une « année 2026 utile »

Nous vous demandons donc :

- La création D'ASA (autorisation spéciale d'absence) climatique,
- D'augmenter immédiatement et, à minima de 10 % la valeur du point, son indexation sur l'inflation, la revalorisation des grilles indiciaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- De renoncer à tout jour de carence, au passage de 100 à 90 % de la prise en charge des rémunérations au titre des arrêts maladie ordinaire, d'abroger la loi portant contre-réforme des régimes de retraite, de rétablir le versement de la Garantie Individuelle de Perte de Pouvoir d'Achat.
- Maintient et amélioration des dispositions du statut général des fonctionnaires et abandon du projet de loi « Guérini ».
- Arrêt des suppressions d'emplois, plan pluriannuel de recrutement et de titularisation des agent.es non titulaires dont le nombre ne cesse d'augmenter.
- Sortir de l'austérité budgétaire, financer les services publics et les trois versants constitutifs de la Fonction publique – Etat, Territorial, Hospitalier. C'est dans ce sens que la CGT a exigé la construction de projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases.
- Outre le renforcement des droits des agent.es publics au titre des systèmes de protection sociale obligatoire, des politiques d'action sociale à commencer par le droit au logement, les droits des agent.es publics, actifs et retraité.es, au titre des systèmes complémentaires en santé et en prévoyance doivent être stabilisés et améliorés.

Malgré une dégradation de leurs conditions de travail, le net manque de reconnaissance de leurs missions, du manque d'humanité et d'empathie de nos collectivités employeur et la forte baisse de leur pouvoir d'achats, les agent.es du service public, ont de nouveau répondu présent et ont montré leurs dévouements pour leurs missions de services publics.

Soyez assuré Monsieur le Ministre que la Coordination Syndicale Départementale CGT des services publics d'Ille et Vilaine reste déterminée à s'engager avec les agent.es contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondés et inefficaces. Elle vous rappelle également son engagement plein et entier contre le fascisme, l'extrême-droite et ses alliés qui appellent d'autres choix s'agissant de l'avenir de la Fonction publique et de ses agent.es.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels. Dans cette attente, recevez Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départemental CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine.

Le Coordinateur

Léo DEMOLDER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Léo DEMOLDER".

Rennes, le 8 janvier 2025